

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

206-45

La Libération

de la classe ouvrière

Les travailleurs catholiques
de France réclament d'importantes réformes économiques
et sociales. Plusieurs évêques
appuient leurs revendications.

Juin 1945

N° 377

1961, RUE RACHEL EST, MONTRÉAL

Prix : 15 sous

Tous droits réservés

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

- HN
31
E34
L. 377
1945
1. *L'École Sociale Populaire.*
 2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2^e édition, 1913). Arthur Saint-Pierre
 - 7 et 12. *La Caisse populaire*
Alphonse Desjardins
 15. *L'Encyclique « Rerum novarum ».*
S. S. Léon XIII
 - 18-19. *Contre l'alcool* Dr Joseph Gauvreau
 - 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.*
Abbé Gouin, P. S. S.
 30. *L'Utopie socialiste — I* XXX
 46. *A propos d'immunités* . R. P. Gonthier, O. P.
 51. *Les Avantages de l'agriculture.*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
 - 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.*
Abbé Gouin, P. S. S.
 55. *Le Complot coopératif* Anatole Vanier
 59. *Le Clergé et les autres sociales.*
R. P. Archambault, S. J.
 - 62-63-64. *Vers les terres neuves.*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
 76. *Nos errements agricoles.*
R. P. Edgar Colclough, S. J.
 86. *Le Problème social et sa solution.*
Abbé Edmour Hébert
 87. *Les Semaines sociales.* E. S. P.
 - 88-89. *De l'Internationisme au Nationalisme.*
Alfred Charpentier
 91. *L'Action sociale* Antonio Perrault
 - 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique.*
R. P. Villeneuve, O. M. I.
 94. *Programme d'action sociale* Ed. Montpetit
 96. *L'Organisation professionnelle.*
Mgr L.-A. Pâquet
 97. *Syndicats patronaux* Abbé Emile Cloutier
 100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert
 102. *La Question des chemins de fer* XXX
 103. *Les Caisse Desjardins, œuvre sociale.*
Wilfrid Guérin
 105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.*
E. S. P.
 106. *Réformes scolaires.* E. S. P.
 107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.*
Mgr Eugène Lapointe
 110. *La Société catholique de Protection.* E. S. P.
 111. *Le Problème des narcotiques au Canada.*
Olivier Carignan.
 112. *Le Charbon au Canada* Paul Chartier, S. J.
 - 113-114. *Le Nord qui s'ouvre.* R. P. Al. Dugré, S. J.
 115. *Les Trois Elapes de la question ouvrière.*
Abbé Edmour Hébert
 - 116-117. *Dans les chantiers.*
R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
 118. *La Mortalité infantile* Dr Joseph Gauvreau
 - 120-121. *Le Chômage* Gérard Tremblay
 122. *L'Eucharistie et la question sociale.*
R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 124. *Le Patriotisme* S. G. Mgr Lafêche
 125. *L'Apprentissage* E. S. P.
 - 126-127. *Notre problème agricole.* . Charles Gagné
 128. *Les Forces hydrauliques.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 129. *L'Art ménager* Abbé Arm. Beauregard
 130. *Le Domaine rural canadien* G. Bouchard
 132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
 - 133-134. *Pour et contre le tabac.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 135. *Vers l'émancipation économique.*
G.-E. Marquis
 - 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.*
XXX
 138. *Expansion industrielle dans le Québec.*
G.-E. Marquis
 139. *Le Logement et la santé.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 142. *L'Éducation de la Justice.*
R. P. Louis Lalande, S. J.
 143. *Abolitionnisme ou Règlementation.*
R. P. J. Salsmans, S. J.
 144. *L'Actionariat syndical.* Max. Turmann
 - 145-146. *Le Conseil national d'Éducation.*
C.-J. Magnan
 147. *Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui.*
R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
 148. *Éclaireurs canadiens-français.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
 - 149-150. *La Pulpe et le Papier.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 151. *L'Atelier syndical fermé* Alfred Charpentier
 155. *L'Effort économique de notre race.*
Rodolphe Laplante
 - 156-157. *La Forêt canadienne.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 158. *Le Caractère de l'adolescent.*
R. P. Paul-Émile Farley, C. S. V.
 - 159-160. *Les Allocations familiales.*
R. P. Léon Lebel, S. J.
 161. *L'Association professionnelle.*
Abbé Maxime Fortin
 162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.*
XXX
 163. *La Réforme du calendrier* J.-H. Richardson
 164. *Les Petites Industries féminines à la campagne*
Georges Bouchard
 165. *L'Union ouvrière.*
Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
 166. *Les Anciennes Corporations.*
R. P. Stanislas, P. S. V.
 167. *Le Communisme international au Canada.*
E. S. P.
 168. *Parents et Maîtres, leur collaboration*
Abbé Arthur Maheux
 169. *L'Enseignement agricole d'hiver.* Albert Rious
 170. *Le Cinéma* Oscar Hamel
 171. *La Crise protestante.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
 - 172-173. *La Formation technique.*
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 174. *La Gaspésie intérieure.* Péninsulaire
 175. *Chefs ouvriers catholiques* L.-G. Hogue
 176. *La Mission sociale de l'hygiène.*
Dr J.-A. Baudouin
 177. *Les Associations ouvrières au Canada* E. S. P.

La libération de la classe ouvrière

Un puissant courant de libération sociale agite actuellement la France. Après la dictature militaire c'est la dictature économique dont la population veut absolument se libérer. Elle désire un ordre nouveau, plus humain que celui qu'elle subissait avant la guerre.

Les agences de presse signalent surtout les revendications communistes. A côté cependant de ce mouvement extrémiste, il en est un autre, hardi lui aussi, révolutionnaire jusqu'à un certain point, mais qui s'appuie sur la justice et entend triompher dans l'ordre et le respect des droits légitimes.

Ses protagonistes sont des catholiques, des militants même puisqu'ils sont les dirigeants des groupements ouvriers d'Action catholique. L'Église, par la voix de plusieurs évêques, a béni leur initiative.

Des journaux et revues qui viennent de nous arriver — Masses ouvrières, le Monde ouvrier, Libertés ouvrières — nous apportent la pensée véritable de ce mouvement : son but, ses motifs, son programme. On trouvera dans cette brochure, publiée à titre purement documentaire, quelques-uns de leurs articles, dont l'important manifeste de Paul Bacon.

Pour juger objectivement ce mouvement populaire et chrétien, il faut tenir compte de deux faits : d'abord l'asservissement économique que subissait le prolétariat français avant la guerre, puis l'intense désir de complète libération qu'ont fait naître en lui les dures années de l'occupation.

E. S. P.

Pour une classe ouvrière unie et puissante dans une France libérée

La France libérée sera d'abord celle où régnera la justice. Le monde ouvrier attend qu'on lui fasse une large place dans la communauté nationale. Les travailleurs veulent y vivre en hommes libres. Ils demandent qu'on les aide à se dégager de l'esclavage économique où ils sont depuis trop longtemps maintenus.

Pas de libération possible sans le respect de la dignité humaine et de la fierté professionnelle de l'ouvrier...

Pas de libération possible, sans le respect de l'autonomie familiale et de l'indépendance des foyers ouvriers...

Une civilisation où l'homme et la famille sont devenus les esclaves et les victimes de la Production et de l'Argent est une civilisation qui a trahi sa mission. Pour libérer véritablement les travailleurs de tout ce qui les arrache à leur condition humaine, il faut, impérieusement :

— que la Production actuelle cesse d'être dirigée en vue des bénéfices de quelques-uns — ce qui ne procure au peuple que disette, chômage ou guerre — mais qu'elle serve, enfin, au bien-être de toute la Nation ;

— que la Science et le Progrès ne soient pas perpétuellement retournés contre le Peuple par la Guerre, ni accaparés pour le Profit exclusif d'une Classe... mais serve enfin au bien-être du peuple entier ;

— que le sort du Milieu Populaire évolue vers un standard de vie plus élevée, vers une condition plus humaine, vers un épanouissement et vers une libération de l'homme et de la famille.

Des réformes sociales et économiques profondes s'imposent.

La justice sociale est le meilleur garant de l'unité et de la puissance du pays. Elle exige que l'on réponde aux légitimes aspirations ouvrières et que l'on accorde principalement aux travailleurs :

— un salaire qui associe réellement l'ouvrier à la prospérité de l'entreprise et qui lui permette de faire vivre dignement sa famille sans que la mère soit obligée d'abandonner son foyer et ses enfants pour l'usine ou pour le bureau ;

— des conditions de travail qui n'écrasent pas la personnalité du travailleur, mais développent au contraire ses facultés d'initiative et d'habileté en remettant à l'honneur le sens des responsabilités, l'amour du travail bien fait, la fierté d'un métier bien appris, l'obéissance aux commandements de la conscience professionnelle;

— des horaires de travail qui tiennent compte des exigences de la vie familiale et culturelle;

— une organisation économique et professionnelle qui restitue aux syndicats ouvriers leur liberté et leurs franchises et qui place effectivement les salariés en état de participer à la direction des affaires économiques et professionnelles, tant sur le plan national que sur le plan international;

— des logements conçus et aménagés en vue du bien-être familial. Nous ne voulons plus être condamnés au taudis ou à la cité-caserne. Aucune amélioration sociale ne produira de résultats durables aussi longtemps que la Famille ouvrière ne pourra pas abriter son foyer dans un logis confortable et aussi longtemps que l'accession à la propriété ne sera pas rendue possible à tous;

— un système d'éducation et de formation qui donne à tous les enfants du milieu populaire les moyens d'apprendre sérieusement un métier et de poursuivre leurs études scolaires suivant leurs goûts et leurs capacités;

— la possibilité de vivre une vieillesse reposante d'où soit bannie l'obsession de la famine et de l'asile;

— une organisation familiale qui permette aux associations familiales ouvrières de participer à la gestion des organismes publics ou privés où se traitent les intérêts familiaux: Caisses d'assurances sociales, Caisses d'allocations familiales, organisation de l'apprentissage, organisation de l'enseignement, détermination des salaires minimums et des salaires moyens départementaux, etc.

Mais la France libérée sera surtout celle où régnera la fraternité!

Ce n'est pas par la haine, ou par la violence, que l'on établira la justice.

(Libertés ouvrières.)

Le mouvement populaire dans le combat pour la libération

*Les travailleurs et les familles ouvrières
devant les événements*

Notre pays est libéré!

La première bataille de France l'avait ouvert aux envahisseurs.

Après quatre années d'occupation et de servitude impatiemment supportées, la seconde bataille de France chasse l'Allemand hors du territoire national.

Les Français reprennent la lutte à côté de leurs alliés. L'armistice de 1940 est effacé, le régime politique qui s'était installé dans la défaite balayé, l'esprit de soumission aux forces nazies anéanti... A nouveau, la volonté de poursuivre la guerre et la certitude de vaincre animent le pays.

A cette libération qui leur a coûté tant d'épreuves et tant de souffrances, les travailleurs et les foyers ouvriers attachent une double signification.

La libération est d'abord l'explosion d'un invincible amour de la patrie.

Les Français se sont libérés eux-mêmes de l'étreinte ennemie.

Leur révolte a éclaté au moment où les armées anglo-américaines brisaient la cuirasse allemande, mais depuis longtemps déjà ils combattaient partout pour rejeter le joug nazi...

Par la prison, par les tortures endurées, par le refus de servir l'ennemi, par le sang versé dans les maquis de province et dans les quartiers des cités industrielles, ils ont maintenu la fierté et la grandeur d'une nation qui veut vivre libre et indépendante.

La libération!... c'est la victoire des hommes et des femmes de chez nous, entraînés par l'élan patriotique de la Résistance sur les tièdes, sur les traîtres et sur l'occupant... C'EST LA DIGNITÉ ET L'HONNEUR DE LA FRANCE RECONQUIS PAR LE PEUPLE AU COMBAT!

La libération est encore le premier pas vers la remise en chantier de la société tout entière.

Le sursaut populaire qui vient de secouer le pays se rattache à la tradition révolutionnaire française.

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Quand ils meurent sur les barricades pour la défense de la LIBERTÉ, les ouvriers-combattants meurent aussi pour le triomphe de la JUSTICE...

Dans leur patrie retrouvée, les travailleurs veulent aujourd'hui se sentir chez eux. Ils demandent qu'on les aide à se débarrasser de la tutelle économique qui les tient asservis.

La France est libre!... L'espoir d'un renouveau soulève d'enthousiasme la classe ouvrière... La délivrance du pays!... C'est l'appel à l'union pour achever la libération nationale par la libération sociale des travailleurs et de leurs foyers... C'EST LA PROMESSE D'UN MONDE ENFIN RÉGÉNÉRÉ PAR LA JUSTICE ET LA FRATERNITÉ!

* * *

Mais aussi exaltantes soient-elles, les journées que nous vivons ne marquent que le départ d'une étape.

Le combat pour la libération continue !

La guerre commande. L'Allemagne nazie n'a pas mis bas les armes. Pour conduire les opérations militaires jusqu'à leur terme décisif, il nous faudra peut-être accepter de longs et de nombreux sacrifices. Nous saurons y consentir... LA PAIX INTERNATIONALE dont nous rêvons est à ce prix.

L'ORDRE ET LA PAIX SOCIALE vers quoi tendent également nos aspirations n'exigeront pas moins de courage et d'efforts. Des obstacles encombrant notre chemin... L'égoïsme nous menace... L'avenir ne sera que ce que le feront notre action ouvrière et familiale.

« La libération des travailleurs, répétons-nous volontiers, doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » A NOUS DONC DE FIXER NOS OBJECTIFS ET DE JALONNER NOTRE ROUTE!

I

Un régime politique...

Pas de libération sans un régime politique qui respecte l'homme et qui défende la liberté et la dignité de la personne humaine...

L'occupation allemande nous a fait sentir le poids et l'horreur des régimes qui nient la liberté.

Masses ouvrières, août 1944.

JUIN 1945

Nous nous sommes élevés contre les emprisonnements politiques, contre la déportation des travailleurs et nous avons organisé dans la clandestinité un « service sans nom » pour aider ceux que recherchaient la Gestapo et les agents recruteurs de main-d'œuvre pour l'Allemagne.

Au-dessus de tout bien, nous plaçons en effet la liberté et la dignité de l'homme.

Nous n'acceptons pas que l'individu soit traité comme une chose dont seules importent la force, l'habileté, l'intelligence pratique, la capacité de produire...

Nous n'acceptons pas qu'on ne considère en lui qu'une bête humaine et qu'il devienne un *instrument* entre les mains des politiciens et des *technocrates*, même si, pour des fins utilitaires, on veille à son confort et à sa santé...

L'esclavage doré n'en est pas moins l'esclavage, et nous savons bien quel mépris de l'homme il cache sous ses prétentions humanitaires: dès que l'individu ne répond plus aux ordres ou aux exigences du système, on le brise ou on le tue...

Les travailleurs n'ont jamais cessé de dénoncer la folie d'une telle conception de l'homme.

Depuis la révolte de Spartacus jusqu'aux luttes syndicales modernes, leur histoire est remplie des tentatives qu'ils ont obstinément recommencées pour faire reconnaître les droits de la personne humaine. Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le problème de la liberté commande toute l'organisation sociale du monde.

A cette conception qui conduit à la tyrannie, nous opposons la vérité sur *l'homme*, créé corps et âme, appelé dès maintenant à une vie d'amour qui surpasse son être physique, destiné à un bonheur qui ne finira pas...

Nous ne sommes ni des « robots » ni des automates. *Nous sommes des personnes libres, responsables de nos actes*, qui voulons peser en nos consciences la valeur de *nos gestes*, de *nos consentements* et de *nos adhésions*.

Nous entendons honorer en chacun de nos semblables *l'infinie valeur de l'âme* et du cœur.

Dignité et fraternité sont inséparables.

Le plus humble, le plus déshérité, le plus misérable d'entre nous mérite que l'on respecte sa qualité d'homme, quelle que soit sa famille, sa nation ou sa race. Comme nous, il est de la

« race des fils de Dieu », et rien ne doit empêcher l'étincelle humaine qui brille en lui de s'épanouir en une vive et large flamme d'amour.

Le monde que nous voulons construire est un monde où la liberté et la dignité personnelles seront défendues.

Nous refusons de les sacrifier à la Production, au Sang, à la Classe ou à l'Argent.

Nous luttons contre la servitude où le *capitalisme* a plongé le salarié.

Mais nous ne tolérerions pas davantage un État — fût-il prolétarien — qui dépouillerait l'homme de la liberté ou qui l'abandonnerait seul, face aux forces des intérêts égoïstes ou partisans!

Nous avons condamné la terreur policière, la contrainte, la presse « dirigée », la délation et l'espionnage que les nazis avaient introduits en France pour appliquer avec d'odieux raffinements la politique de « collaboration »...

Mais nous repousserions avec une énergie égale tout régime qui chercherait à imposer ses vues en forçant les consciences, en contraignant les corps, en dispersant les familles, toute propagande qui exciterait les instincts, salirait ses victimes, pervertirait les jugements de la foule *et détruirait en définitive toute réaction d'homme libre au plus intime de ceux qu'elle prétendrait libérer !*

Si l'État de demain, qui doit être un État fort, ne parvenait pas à *protéger l'homme contre le « totalitarisme »* sous toutes ses formes: politique, professionnelle, familiale, étatique ou cléricale, la libération serait une fois de plus un mensonge et une duperie.

Le but principal de la vie sociale est la conservation et le développement de la personne humaine. Et c'est pourquoi, selon nous, la libération réclame:

1° *Une organisation politique qui permette aux citoyens de s'associer librement et qui renforce les groupements naturels professionnels et familiaux* dans lesquels l'homme et l'ouvrier trouvent la meilleure sauvegarde de leurs droits et le meilleur soutien de leur dignité.

La défense de l'homme exige le *pluralisme* et la *liberté d'association* avec leurs corollaires, *la liberté de presse, la liberté d'opinion* et *la liberté syndicale*.

Les temps sont révolus où l'individu isolé et abandonné devant les puissances économiques et politiques ne pouvait continuer à vivre qu'en aliénant sa personnalité et ses prérogatives d'homme.

2° *Un régime juridique et social qui garantisse à tous les hommes les droits essentiels de la personne :*

Droit à la vie, à l'intégrité corporelle, au mariage et à la vie familiale;

Droit au culte de Dieu, à la vie intellectuelle, à l'éducation, à la vie religieuse;

Droit au travail, au choix d'un état conforme à ses aptitudes et à sa vocation;

Droit d'user des biens et des richesses matérielles dans la conscience de ses devoirs sociaux...

Il faut que soient solennellement reconnus le caractère sacré et l'éminente dignité de l'homme...

Il faut que soient écartés les lois ou les projets qui frappent d'interdit civique certaines races ou qui ordonnent, au nom de la pureté du sang ou de l'avenir du genre humain, la mutilation des faibles, des malades et des tarés...

Le droit à la vie est égal pour tous, et c'est seulement par l'éducation et par l'appel aux responsabilités individuelles et sociales que s'accomplira une politique humaine de santé, de culture et d'épanouissement.

II

Une organisation du travail...

Pas de libération sans une organisation du travail et de la production qui assure à l'ouvrier une large part de bien-être et de sécurité, lui rende la fierté de son état et l'associe à la direction des affaires économiques.

C'est surtout dans sa vie professionnelle que le salarié souffre le plus du mépris de sa dignité d'homme et c'est avant tout par l'organisation du travail et de la production qu'il importe de commencer l'œuvre de libération et de justice.

Jamais comme au cours des quatre dernières années, la classe ouvrière n'a éprouvé la rigueur de la tutelle économique sous laquelle elle est maintenue. Sous-alimentée et privée de ressources suffisantes, elle a non seulement subi les effets de la

politique de l'occupant, *qui était une politique de pillage*, mais encore elle a été frappée dans ses forces vives par *la destruction des organisations syndicales* qu'elle s'était données.

C'est son honneur d'avoir fait échec par son abstention massive, aux tentatives des « corporatistes » de la Charte.

La Charte du Travail ne pouvait pas réussir.

Nous avons été les premiers à protester contre son *caractère paternaliste*, contre ses empiétements dans le domaine de l'action ouvrière familiale et contre la suppression de la liberté syndicale. On ne dépasse pas la « condition prolétarienne » en réglant les questions du travail par voie d'autorité et *en transformant les syndicats en simples organes d'encadrement et d'exécution*. C'est affaire d'organisation et d'éducation... sans doute! Mais c'est affaire d'organisation et d'éducation ouvrières, non de tutelle et de direction patronale, non de tutelle et de direction étatique!

Le problème du travail et de la production ne se résoudra pas *sans la collaboration principale et librement apportée des travailleurs* qui demandent à intervenir partout où se décident leurs salaires et partout où se déterminent les *conditions de leurs activités professionnelles*.

Travailler en homme pour mieux vivre en homme...

Ainsi se résument nos plaintes, nos doléances, nos revendications, nos cris de douleur et de colère!

Ce n'est pas en vain que nous parlons de *libération*. L'état du salarié est un état de dépendance et de sujétion. Ni par son salaire, ni par son travail, il ne peut, à moins d'héroïsme ou de sainteté, *marquer sa vie d'une empreinte personnelle* et faire jaillir hors de lui toutes les forces de son intelligence, toutes les richesses de son cœur...

... Ni par son salaire qui couvre à peine ses dépenses d'entretien, et dont la « justesse » ne lui permet pas d'élever une famille normale, de loger son foyer dans une maison confortable, de donner à ses enfants une éducation convenable, de se ménager une vieillesse paisible, de se procurer enfin cette sécurité et cette paix sans lesquelles il n'est pas de vie libre et de joie certaine!

... Ni par son travail trop souvent réduit à un geste, à une *série de tâches parcellaires*, soumis à des normes calculées par des étrangers, sanctionné par une discipline quasi militaire *qui oppose le chef à l'exécutant au lieu de les faire collaborer* et qui ne lui procure pas l'occasion de *s'exprimer*, ici

encore, par un acte d'initiative ou par une décision volontairement exécutée!

Rabaissé au rang d'outil, mis au service de la Production et du Profit, le travailleur demande que l'on n'emprisonne pas l'homme sous le producteur.

A un régime qui dépersonnalise, il veut voir succéder un régime de l'Atelier et de la Profession qui lui donne le pouvoir de poser des actes libres et personnels.

Qu'on le sache bien dans les milieux patronaux et politiques...

Il n'y a pas d'autres raisons à la « poussée ouvrière » dont tant de personnes s'effraient parce qu'elles ne discernent pas la force de progrès qui le meut. Et la libération tiendra ses promesses seulement lorsque seront restaurées la liberté et la dignité du travailleur:

1° *Par des ressources qui accorderont à l'ouvrier et à sa famille une large part de bien-être et de sécurité.*

Il ne faut plus, comme par le passé, que des salaires s'établissent au-dessous du minimum vital.

La justice sociale ordonne que l'on accorde au travailleur, en échange de son service, ce dont il a besoin pour entretenir dans des conditions *normales de confort, de stabilité et de santé, le foyer qu'il a fondé, sans obliger la mère à quitter ses enfants pour gagner un salaire d'appoint et sans que le ménage ait à craindre la menace des vieux jours.*

La justice tout court commande de son côté qu'on le paie à raison de sa valeur professionnelle et de l'importance du travail exécuté.

L'équité enfin réclame qu'il touche une *part du bénéfice* qu'il a contribué à créer!

Mais qu'il s'agisse de fixer les minima vitaux, les taux d'allocations familiales, la quotité d'un profit à partager...

Qu'il s'agisse de poser les bases d'une politique des salaires ou des retraites, d'un système de péréquation familiale ou d'un régime de participation...

Nous affirmons le droit des ouvriers à discuter librement sur les projets et sur les chiffres et le droit de délibérer sur les décisions à prendre. C'est aux organisations ouvrières, syndicales et familiales qu'il appartient d'intervenir comme il leur appartient de gérer les caisses destinées à couvrir les salaires contre les risques de maladie, de vieillesse, d'invalidité et de chômage.

Pour l'heure, en *attendant qu'une politique cohérente des salaires soit instituée*, après accord entre représentants ouvriers, représentants patronaux et délégués gouvernementaux, un relèvement des salaires et des allocations familiales s'impose. Par une décision du 1^{er} septembre, le Gouvernement provisoire a accompli, à l'égard de la classe ouvrière, un *premier geste de réparation et de justice*.

2° *Par une transformation de l'atelier, du bureau ou du chantier qui favorise l'initiative, l'esprit d'équipe et qui développe la fierté du travail bien fait.*

Au centre de la vie ouvrière, le capitalisme moderne a placé le salaire..., c'est-à-dire une poignée d'argent chèrement disputée et qui est devenue l'enjeu de bien des luttes farouches.

Au centre de leur vie ouvrière, les travailleurs modernes veulent placer le travail..., c'est-à-dire l'effort d'un homme qui maîtrise la matière non sans peine et non sans douleur, mais qui accepte cette peine pour servir et pour créer.

Aussi bien, ne se contentent-ils pas d'une réforme du salaire.

Ils veulent travailler en homme, comprendre les ordres qu'ils reçoivent, connaître la destination de leur ouvrage...

Ils veulent, dans toute la mesure du possible et selon leurs aptitudes, exercer eux-mêmes leurs propres connaissances du métier, leur propre savoir-faire, leurs propres facultés d'invention...

C'est donc l'atmosphère et l'organisation du travail de l'atelier, du bureau ou du chantier qu'il faut transformer pour ressusciter la fierté ouvrière.

On y arrivera par des *délégués ouvriers élus* servant d'intermédiaire entre leurs camarades et la direction, et chargés de veiller à l'application des règlements d'atelier et des mesures disciplinaires, à la régularité des épreuves d'embauche, etc.

Mais on y parviendra surtout par le travail en équipes autonomes ou par tout autre mode d'organisation *qui fait appel à la responsabilité personnelle, à l'initiative et à l'esprit d'équipe*.

Nous ne sommes d'ailleurs possédés ni par la mystique de la Joie au travail, ni par la religion de l'Atelier, creuset de l'Humanité nouvelle...

La transformation des ateliers ne peut être réalisée sans *l'organisation méthodique de l'orientation professionnelle* et de

l'apprentissage et sans une sérieuse préparation de la jeunesse ouvrière à la vie de travail.

Elle suppose un climat de collaboration que les lois sont impuissantes à faire naître.

... Et l'acceptation d'une *morale de travail* que seules peuvent vivre et propager des élites dont l'influence éducative s'alimente à un idéal de sacrifice, de dépassement et de don de soi.

3° *Par une organisation syndicale et professionnelle qui associe les ouvriers à la direction des affaires économiques dont dépendent leur vie de famille et leur travail.*

Nous l'avons noté à propos de la Charte: la libération sociale de la classe ouvrière serait vouée à l'insuccès si elle ne s'appuyait pas sur l'*action déterminante et irremplaçable du syndicalisme ouvrier.*

Nous saluons avec joie le *rétablissement dans leurs droits et dans leurs biens des deux Confédérations syndicales*, la C. F. T. C. et la C. G. T. Elles ont donné, en grand nombre, leurs militants à la « Résistance » et elles ont permis aux travailleurs de faire entendre malgré l'occupant une voix libre et fière.

Avec le cartel intersyndical de *représentation unique* assurant à chacun de nous le *libre choix de son syndicat*, l'organisation syndicale apparaît désormais comme un puissant facteur de *force ouvrière*. Dans la société nouvelle que la libération nous laisse entrevoir, elle sera l'*élément moteur* de l'organisation professionnelle et économique du pays.

C'est par le *syndicalisme* que les ouvriers désigneront librement leurs représentants et leurs délégués partout où leurs intérêts sont en jeu... C'est par le syndicalisme que les ouvriers collaboreront sincèrement à la gestion des affaires économiques, à quelque échelon que ce soit. C'est par le syndicalisme que les travailleurs participeront en *pleine indépendance* à la recherche et à l'application des mesures propres à *faire avancer le progrès industriel, à régler pacifiquement les conflits du travail, à répartir équitablement les services et les richesses* selon les besoins et selon les aptitudes.

A condition qu'il reste *fidèle* à la *liberté syndicale* et qu'il se tienne à l'écart des manœuvres politiques, le syndicalisme aidera la classe ouvrière à forger son avenir. Et c'est à nous, travailleurs épris de libertés, qu'incombe le *devoir de le maintenir dans sa ligne française de fierté et de paix sociales* en

apportant notre adhésion et notre concours aux organisations syndicales qui servent le mieux notre idéal.

La rénovation d'une vie syndicale autonome et libre doit s'accompagner de toute nécessité d'une transformation du régime économique.

La collaboration entre les producteurs se heurte aux privilèges de l'argent.

Le capital, dans un monde dérégulé par l'individualisme et par l'esprit de lucre, a fait du travail et du talent ses esclaves.

Rétablir l'ordre, c'est renverser la situation et *faire de l'argent un serviteur et non un maître...*

Mais les travailleurs demandent à éprouver les conséquences de ce *renversement sur le plan de l'entreprise* à laquelle ils consacrent une si large partie de leur vie, aussi bien sur le plan *de l'économie générale du pays* dont la sécurité intérieure et extérieure se noue et se dénoue parfois sur les marchés internationaux.

Sur le plan de l'entreprise d'abord :

— Par la création, partout où les garanties d'une expérience valable sont réalisées, de *comités ouvriers d'entreprise*, constitués par les délégués d'atelier, élus et chargés de collaborer avec la direction en tout ce qui concerne les conditions de travail et de vie du personnel.

— Par la présence dans les *conseils d'administration* de délégués ouvriers élus sous le contrôle des syndicats et admis à délibérer au même titre que les représentants des capitaux.

— Par la *participation ouvrière aux profits* selon des modes et des taux fixés par conventions collectives et sanctionnés par des organismes économiques appropriés.

Sur le plan de l'économie générale ensuite :

— Par une organisation professionnelle et financière qui réglemente l'accès à la fonction patronale, introduise les syndicats dans les conseils économiques du pays, *enlève aux détenteurs du crédit leurs pouvoirs discrétionnaires de commandement* et place hors de l'emprise des trusts et des coalitions d'intérêts privés les larges secteurs industriels et les services généraux indispensables à la vie de la nation.

Il reste à préciser un point essentiel.

On tromperait gravement la classe ouvrière, nous le soulignons avec force, si l'on prétendait la tirer de l'esclavage éco-

nomique par de seules réformes de structures aussi profondes qu'on les puisse concevoir.

La libération sociale des travailleurs français et le relèvement de la puissance française vont de pair.

Pour nous libérer nous devons nous pencher sur nos ruines et reconstruire sans plus attendre nos maisons, nos routes et nos cités.

L'œuvre est immense.

Il y faut une *volonté de travail* acharnée pour accroître la production du pays jusqu'au niveau de ses besoins et pour le remettre à nouveau dans le circuit des échanges internationaux...

Il y faut une *volonté d'union et de concorde* pour rendre plus supportable aux uns et aux autres les sacrifices et les privations...

Il y faut, enfin, une *volonté de paix* pour que s'établisse entre tous les milieux sociaux ces liens de fraternité sans lesquels aucune œuvre collective ne s'achève et ne se parfait.

III

Une organisation sociale...

Pas de libération sans une organisation sociale qui sauvegarde l'autonomie et la santé des foyers ouvriers, institue la représentation familiale, reconnaisse à la femme les droits que lui confère sa mission civilisatrice, et assure dans la liberté l'éducation d'une jeunesse enthousiaste, généreuse et entreprenante...

Si la Résistance du peuple nous a conduits jusqu'à la libération, c'est bien à l'héroïsme et à la solidité de nos familles qu'elle doit le plus fort de son ardeur et de sa ténacité.

Pendant quatre années, nos mères et nos épouses ont supporté presque à elles seules la lente et l'obsédante pression de la misère.

Elles ont tenu, en faisant fi de leur propre vie, *contre l'assaut quotidien de la famine...*

Elles ont tenu contre l'accablement des jours de deuil et de tristesse lorsque tout paraissait perdu et que la tentation d'abandonner le combat se glissait dans les cœurs...

Elles ont tenu *malgré la pauvreté du salaire*, malgré la *déportation des travailleurs*, malgré les risques que couraient leurs fils et leurs maris dans les *maquis de France*, malgré la *captivité prolongée des hommes* de chez nous dans les stalags d'outre-Rhin...

Il n'y a dans ces affirmations aucune sentimentalité facile!

Nous en appelons au témoignage des déportés, des prisonniers, de ceux qui ont payé de leur personne. C'est dans l'espoir d'un foyer libre à créer, c'est dans le souvenir de la paix familiale et de la douceur d'aimer dont ils étaient privés qu'ils ont puisé, pour la plupart, l'énergie et l'espérance. *Et nos foyers ont le droit, eux aussi, de recevoir de la libération la récompense de leur inlassable résistance.*

Au reste, la libération ouvrière est impossible sans la libération de la famille du travailleur.

La révolution capitaliste du siècle dernier a doublement frappé l'ouvrier de servitude. *En même temps qu'elle le dépouillait du droit à un travail d'homme libre, elle le dépouillait du droit à une vie familiale pleinement vécue.*

La mère arrachée à son foyer par l'indigence du salaire..., le taudis obligatoire dans des quartiers surpeuplés construits ainsi que des ghettos dans les faubourgs des cités industrielles..., l'enfant confié à la crèche ou à la maternelle... telle fut pendant longtemps et telle est encore de nos jours la situation de la majorité de nos familles.

En fait l'ouvrier est menacé jusque dans l'intimité de *sa vie familiale et il se trouve matériellement dans l'incapacité d'assurer en homme ses responsabilités d'époux, de chef de famille et d'éducateur.*

Au nom de la dignité humaine, nous protestons contre l'abandon forcé de notre droit à fonder un foyer vivant, à organiser notre maison, à donner la vie à de petits êtres auxquels nous voudrions consacrer ce qu'il y a de plus noble et de meilleur en nous...

Tout régime social qui n'aide pas le travailleur à défendre ses libertés familiales et qui ne procure pas à la famille les moyens de résister, elle-même, aux forces de désagrégation qui l'assaillent, *ramène l'ouvrier au rang de l'esclave antique dont le maître réglait à sa convenance le mariage, la vie conjugale, le sort et l'occupation des enfants.*

C'est pourquoi nous appelons *les travailleurs à la conquête de leurs droits à la vie familiale.*

Pour faire admettre leurs revendications professionnelles et leurs libertés syndicales ils ont mené, pendant près de cent cinquante ans, une lutte ardente et vigoureuse. C'est maintenant pour la conquête des libertés de leurs familles, toujours oubliées ou toujours réduites à la portion congrue, qu'ils doivent entraîner le mouvement ouvrier.

Nous *repoussons le paternalisme et l'assistance...*

Nous voulons une famille libre et forte...

Nous voulons un *statut légal de la famille* qui garantisse l'autonomie de nos foyers.

Et nous affirmons que la libération des salariés exige aujourd'hui, à côté du syndicat professionnel, cette nouvelle forme de gouvernement: l'*Association familiale ouvrière*.

C'est par l'association ouvrière des familles que les travailleurs *participeront à une large politique familiale de reconstruction et de paix sociale*.

L'organisation professionnelle, *sous peine de tomber dans le totalitarisme*, ne peut pas prendre l'homme tout entier. L'ouvrier n'est pas qu'un producteur: il est chef ou membre d'une famille. Sa vie de loisir et sa vie au foyer doivent échapper à la tutelle de la profession organisée pour s'épanouir et se développer *sous l'influence et sous la protection de la famille organisée*.

Dans le cadre d'un *statut général de la famille*, par lequel seront unies les forces familiales des différents milieux sociaux et particulièrement du milieu rural — et sans repousser pour autant la collaboration des organisations professionnelles — c'est donc par les Associations familiales ouvrières que les familles des travailleurs seront représentées partout où leurs droits et leurs intérêts sont engagés.

La fixation des minima vitaux de salaire,

L'organisation et la gestion des caisses d'allocations familiales,

L'organisation et la gestion des services d'aide aux familles et de secours aux enfants,

L'organisation et la gestion des caisses d'assurances sociales et de retraite pour les vieux travailleurs,

L'organisation de l'orientation professionnelle, du pré-apprentissage et de l'apprentissage,

L'organisation de caisses facilitant aux ouvriers l'accession à la propriété d'une maison et d'un jardin,

L'organisation de la *lutte contre les fléaux sociaux*: tuberculose, cancer, alcoolisme, etc.,

réclament la consultation et l'intervention des Associations de familles ouvrières douées de *pouvoir représentatif et légalement habilitées à prendre en charge tout service ou organisme social* qui relève de son domaine propre.

C'est également par l'Association ouvrière des familles que nous collaborerons à la préparation et à la mise en œuvre :

d'une politique familiale du logement et de l'urbanisme, audacieuse et hardie, qui permette à nos foyers d'échapper à la tristesse et à la laideur des cités-casernes et des taudis et qui nous donne enfin la maison claire, joyeuse, accueillante où il fera bon de se détendre et s'égayer, où nos enfants pourront s'ébattre au large, où le père et la mère goûteront dans la paix le recueillement de l'intimité.

d'une politique de l'éducation et de l'enseignement qui procure à tous les enfants du milieu populaire les moyens d'accéder à la culture sans qu'ils se « coupent » de la masse par leur formation et sans qu'ils soient tentés de renier ensuite leur milieu d'origine. On ne mettra pas l'école dans la vie et on ne réalisera pas un régime scolaire de justice sans le concours des parents et sans le respect de leurs droits à *conduire* et à *contrôler* l'éducation.

Aucun secteur de la vie sociale moderne ne devrait être soustrait, en réalité, à la vue de la famille parce que toute la vie sociale, quoi qu'on en dise, s'origine dans la famille. On ne libérera pas l'homme et on ne refera pas la société sans défendre et sans renforcer la famille. *D'où la nécessité, dans un Etat nouveau, d'une organisation familiale intégrée à la structure même de la Nation et entée dans la chair même du peuple...*

Après la reconnaissance des droits de la famille, nous demandons la *reconnaissance des droits de la femme et de l'ouvrière*.

Il faut que la femme réponde plus largement qu'elle ne l'a fait dans le passé à sa mission civilisatrice.

Une société exclusivement masculins reflète les caractères de l'esprit masculin: *elle tend à devenir une sorte d'équation où tout est réglé par l'intelligence*.

« Un ordre mécanique y règne d'où est exclu toute sensibilité du moins quand la sensibilité ne peut être analysée en fonction de lois logiques ¹. »

Nous ne concevons pas la libération par une société de cet *ordre*. La Paix sans l'amour n'est pas la Paix et nous irions contre notre rêve si nous n'acceptons pas le concours des femmes pour reconstruire le monde.

Déjà elles ont la promesse de participer à la vie politique du pays. Le *droit de vote* qu'on vient de leur accorder au lende-

1. Daniel Rops.

main de la libération doit être complété par le droit à l'éligibilité et par l'entrée des femmes dans les conseils du Gouvernement.

Mais la libération sociale devra surtout mettre fin à l'odieuse exploitation du travail des femmes. Pour l'ouvrière comme pour la maman, elle comporte :

Le droit au respect de sa dignité de femme et de sa faiblesse dont abusent trop souvent les hommes qui la commandent ;

Le droit à un salaire exactement rémunéré selon le principe : « A travail égal, salaire égal » ;

Le droit à des conditions de travail et de vie qui tiennent compte de sa constitution physiologique et des charges de la maternité ;

Le droit de choisir sa vocation et de fixer son état en toute indépendance ;

Le droit de se donner tout entière à sa mission d'épouse et de mère.

Pour la femme la libération « c'est le droit de n'être plus ni une mendicante, ni une assistée... C'est le droit sacré d'être épouse et mère sans ployer sous la charge d'un labeur écrasant où le travail de l'usine s'ajoute à celui du foyer ¹ ».

Pas de libération, nous l'avons maintes fois répété, sans une jeunesse ouvrière enthousiaste, formée à ses tâches de demain, par des mouvements libres qui l'aident à franchir le pas qui sépare l'école de la vie de travail et qui exaltent en elle les sentiments de noblesse et de fierté, de dignité et de force conquérante...

Tendus vers l'avenir, les jeunes salariés attendent eux aussi un statut et un soutien. Nos responsabilités de travailleurs autant que nos responsabilités familiales nous imposent le devoir de répondre à leurs aspirations et à leurs besoins. L'école et les mouvements de jeunesse se partagent la vie de nos enfants. Ils ne nous déchargent pas cependant de nos obligations et nous conservons toujours le droit d'intervenir et de contrôler.

En demandant :

La prolongation de la scolarité et l'organisation de centres de préparation à la vie de travail par les mouvements ouvriers syndicaux, familiaux et de jeunesse :

L'orientation professionnelle et l'apprentissage obligatoire ;

La création de commissions consultatives de la jeunesse dans les organismes professionnels et familiaux ;

1. Marcelle Mazeau.

L'aide des pouvoirs publics pour la *fondation de caisses* destinées à *encourager* l'esprit d'épargne parmi les apprentis et à aider les jeunes travailleurs à s'installer en ménage au jour de leur mariage.

... Nous revendiquons l'entrée des *représentants des Associations ouvrières de familles dans les organes chargés d'étudier et de faire appliquer* ces mesures.

Qu'il s'agisse du choix du métier, de l'enseignement technique ou de la préparation d'un nouveau foyer, la famille, sous peine de se mutiler, ne peut aliéner ses responsabilités naturelles de tutrice et d'éducatrice.

Et le problème de l'éducation de la jeunesse ouvrière ne sera près de sa solution que le jour où une organisation familiale puissante redonnera vitalité, chaleur et rayonnement à chacun des foyers du milieu populaire.

IV

A la conquête d'une vie nouvelle

Au delà de la libération sociale nous voulons entraîner toute la masse ouvrière à la conquête d'une vie qui renouvellera l'homme.

Aussi généreuse, aussi profonde soit-elle dans les faits et dans les institutions, la libération sociale laissera toujours un vide dans nos cœurs.

... *Nous voulons aller au delà de l'œuvre de justice* qui commence et à laquelle nous apportons toutes nos forces!

Nous voulons donner aux travailleurs le *moyen de ressaisir par une vie d'Amour et de Vérité la dignité de leur condition humaine!*

... Et si nous avons tracé à larges traits un programme de réalisations qui enlèveront les ouvriers à cette servitude économique qui les a si cruellement marqués, c'est, en définitive, *parce que nous revendiquons avant tout pour les travailleurs le droit fondamental, celui qu'on ne peut supprimer sans détruire l'homme en le rabaisant au niveau de l'esclave ou de l'automate: le droit à la vie personnelle de l'esprit et de l'âme.*

Cette revendication situe notre place et définit notre tâche.

A côté du *mouvement ouvrier politique* qui apporte à l'organisation de l'État le concours de forces ouvrières...

A côté du *mouvement ouvrier syndical* qui s'applique à construire une organisation professionnelle et économique nouvelle...

A côté du *mouvement ouvrier familial* qui, issu de nos efforts, sera demain, dans la cité, le défenseur de nos foyers et le porte-parole de la famille organisée...

... notre rôle est de *rappeler partout et toujours le caractère et les exigences de la personne humaine* et d'entraîner la masse ouvrière à la *conquête d'une vie, d'un amour, d'une vérité qui renouvelle l'homme jusqu'au tréfond de son être.*

Vivre en homme...

Alors que ce cri monte de toutes parts dans le prolétariat et tandis que nous travaillons *nous-mêmes* à préparer les plans de la reconstruction du monde, nous affirmons que *l'homme ne se libérera pas s'il ne retrouve pas son âme.*

Tout ce que nous entreprenons, toutes les campagnes que nous lançons, tous les services que nous organisons ne tendent qu'à *rendre plus vive dans nos cœurs l'aspiration* à une vie d'homme plus consciente en éveillant en nous les énergies de sacrifices, de don de soi, d'élan vers le vrai, qui, quoi qu'on pense, sont toujours prêtes à se manifester.

En fait, cette aspiration ne peut se satisfaire que par une ouverture de l'âme à la vie religieuse. L'homme sans Dieu est un homme vide. Il retombe sous la domination des forces matérielles et des instincts et il se mutile en privant son âme du principe même de sa vie.

C'est en vain que *pour libérer l'homme nous inventons des mythes ou que nous présentons à son espérance l'image d'un monde à venir subitement et comme miraculeusement rénové...*

« Nous attendons des coups d'État, des révolutions et des miracles, alors que la grâce a le visage des événements de tous les jours. Tout est grâce pour qui sait voir ce qui lui arrive par les chemins du temps « ce don qui cheminait à travers les siècles » pour l'atteindre un jour ¹. »

Disposer chaque travailleur à recevoir cette grâce et à l'accueillir, voilà *la mission caractéristique de notre mouvement.* Il n'y en a pas d'autre. Toute son organisation, tout son programme reposent sur elle comme sur un pivot.

Pour la remplir, nous savons d'ailleurs les routes qu'il faut prendre; il suffit en somme de rendre plus facile, les uns aux autres, entre travailleurs et entre foyers, le commandement d'amour que le Christ nous a enseigné:

1. Louis Bernaert.

Nous avons marqué avec insistance tout ce que nous attendions du régime politique et social qui s'installe en France pour libérer le travailleur et la famille ouvrière.

Ainsi nous avons rempli la première partie de notre mission: celle qui consiste à *promouvoir la justice sociale* et à intervenir hardiment *comme des pionniers sur tous les terrains neufs*, pour y préparer le travail solide et durable des institutions et des organismes techniques.

La seconde partie de notre mission: celle qui consiste à *promouvoir partout et en toutes circonstances la fraternité* et l'entr'aide, et qui *caractérise essentiellement notre mouvement*, a déjà reçu de magnifiques débuts de réalisation.

Il n'est que de suivre la ligne qui est la nôtre depuis la fondation du mouvement et qui nous porte spontanément à organiser *avec la masse ouvrière, dans la masse ouvrière et pour la masse ouvrière* des services et des campagnes d'entr'aide.

Il nous faut penser aux *prisonniers*, aux femmes qui attendent, à l'accueil que nous voulons leur réserver, à l'aide que nous devons leur apporter et à celle que nous devons leur demander...

Il nous faut penser aux *travailleurs déportés* et aux familles qu'ils ont dû abandonner et qui souffrent de leur départ...

Il nous faut penser *aux sinistrés et aux réfugiés* pour les grouper, obtenir réparation des dommages qu'ils ont subis et mobiliser à leur profit la fraternité ouvrière...

Il nous faut penser *aux mamans ouvrières* anémiées par quatre ans de lutte pour organiser l'aide familiale et défendre leurs foyers contre l'ingérence d'un service social administratif et *inquisitorial*...

Il nous faut penser aux *veuves de guerre*, aux *orphelins*, aux *vieux parents* sans soutien pour leur donner les moyens d'entretenir, dans un foyer où demeure le souvenir du disparu, la flamme de la vie familiale.

Partout où frappe la souffrance, partout où les cœurs réclament un peu d'apaisement, nous saurons organiser l'union et l'entr'aide et nous saurons avec méthode, mais aussi avec amour, témoigner à tous que nous sommes frères et que nous voulons vivre comme tels.

La véritable libération sera celle qui délivrera l'homme de l'égoïsme, de l'injustice, du mensonge et de la passion de l'or.

C'est à cette libération que nous travaillons quand nous luttons pour la justice sociale et pour le règne de la fraternité.

En résumé, il incombe au mouvement une triple responsabilité:

Faire tomber, en collaboration avec les organisations familiales, syndicales et professionnelles, les obstacles contre lesquels bute la liberté des travailleurs et lutter pour assurer à tous les ouvriers leur droit à une vie de personne.

Renforcer l'aspiration ouvrière à une vie personnelle par l'éducation des intelligences et des volontés et par l'exaltation des forces de dévouement, de fraternité et d'entr'aide familiale.

Développer dans la classe ouvrière une intense vie d'amour et faire de nos agissants, de nos militants et de nos groupes les auxiliaires et les véhicules de la grâce.

L'homme vivant refera un monde vivant. Et c'est une Pentecôte ouvrière qui libérera les travailleurs en leur donnant cet esprit, ce souffle, par lequel ils seront recréés et qui « renouvellera la face de la terre ».

Paul BACON.

Août 1944.

L'Église de France et la libération

La libération a revêtu un caractère très net. Elle a exprimé la ferme volonté des milieux populaires d'obtenir du nouveau régime la réforme de structure qui leur permettra de venir s'intégrer dans la vie économique, sociale et politique du pays et de vivre d'une vie plus humaine et plus libre. De nombreux évêques ont donné aux catholiques des directives hardies. Nous signalons ici les plus caractéristiques, telles qu'elles ont été publiées dans Masses ouvrières.

Extrait de l'allocution de Mgr Salièges

lors des fêtes de la libération de Toulouse (3 septembre 1944)

... La vie sociale a pour but, non pas l'esclavage, mais le développement, le perfectionnement de la personne humaine, elle est au service de la personne humaine pour lui permettre, pour lui faciliter de réaliser sa fin. L'homme n'est pas une machine, l'homme n'est pas une bête. L'homme est une personne qui s'appartient, qui a une vocation, la vocation d'enfant de Dieu.

Sous le régime capitaliste qui n'est pas encore disparu de la vie sociale, l'individu était trop souvent regardé comme une machine à produire et traité comme tel. L'homme était au service de l'argent, ce qui est contraire à l'ordre voulu de Dieu.

Il faut renverser les termes: l'argent au service de l'homme, l'argent au service du travail.

La dignité humaine a comme conséquence le devoir pour chaque homme de la respecter en lui-même et dans les autres. Elle est inséparable de droits inaliénables: le droit à entretenir et développer la vie corporelle, intellectuelle, morale et religieuse, le droit au culte de Dieu, privé et public, le droit au mariage, à la société familiale, le droit au travail; le droit au libre choix d'un état de vie.

Les peuples ne sont pas un troupeau d'individus séparés, ils ne sont pas matière de propriété ou d'arbitraire.

Sont nécessaires à la famille: espace, lumière, repos, et encore un foyer où elle puisse élever ses enfants et où la vie puisse se manifester dans toute sa vigueur. Il n'est pas normal que le lieu de travail soit tellement éloigné de l'habitation que le chef de famille se trouve en fait presque étranger à sa maison. Il est urgent d'établir entre l'école et la famille un lien de confiance et d'aide mutuelle.

Il faut que le prolétariat disparaisse: un juste salaire, suffisant aux nécessités de l'ouvrier et de sa famille; la propriété privée rendue accessible et assurée à toutes les classes du peuple; une formation plus relevée pour les enfants bien doués des masses ouvrières; un climat social qui ôte aux travailleurs l'impression d'être tenus à l'écart et leur procure l'expérience reconfortante d'une solidarité véritablement humaine et chrétiennement fraternelle. Le contrat de travail prenant le caractère de contrat de société, l'ouvrier participant à la gestion de l'entreprise, l'ouvrier majeur qui ne veut pas être tenu en tutelle par l'État ou par le corporatisme, l'ouvrier majeur qui veut être lui-même l'artisan de ses destinées, qui n'accepte ni la tyrannie, ni l'anarchie, ni la violence, ni l'incurie.

Retenez cette date: 1944, le monde ouvrier a atteint sa majorité. Par lui-même il est capable de réaliser ses légitimes volontés. Il ne souffrira plus d'être trompé. Il veut voir clair. Il a trouvé que le mensonge n'est une nourriture ni pour l'esprit ni pour le corps.

L'homme est responsable, l'homme a des responsabilités, que l'État ne peut lui enlever: par exemple, au père de famille la responsabilité de ses enfants.

Augmenter les responsabilités de l'homme, le rendre capable de les assumer, de les porter, de les dominer, voilà le véritable humanisme. C'est dans cette ligne que doit et peut se faire l'unité. Responsabilité de l'individu dans le groupe naturel, responsabilité des groupes naturels dans un pays, responsabilité des pays dans les continents, responsabilité des continents à l'égard de l'humanité et des desseins de Dieu sur elle.

Unité par le dedans, unité organique, pourrait-on dire.

L'unité par le dehors n'est jamais qu'apparente. Il en est ainsi de l'unité grégaire, de l'unité par compression.

Extrait de l'allocution du cardinal Gerlier

prononcée à Fourvières lors de la cérémonie d'action de grâces du 8 septembre 1944

... Cette union de tous les Français réclamera, je ne l'oublie pas, d'impérieuses réformes sociales. Ce n'est pas l'Église qui s'en effrayera. Les Papes ont souligné, à maintes reprises, la nécessité et l'urgence du redressement des injustices dont souffre la classe ouvrière. A leur exemple, j'ai dénoncé récemment la déplorable insuffisance d'un trop grand nombre de

salaires, et les inacceptables souffrances qui en résultent pour une foule de nos foyers ouvriers. Bien d'autres aspects du problème social appellent la transformation profonde d'un ordre économique qui ne correspond plus aux exigences de la justice, ni aux conditions nécessaires d'une fraternité vraie. Je n'hésite pas à le déclarer: quiconque s'inspire authentiquement de l'esprit de l'Évangile et des directives de l'Église ne redoute pas la hardiesse des réformes qui s'imposent dès lors qu'elles se réaliseront dans le respect du droit.

Extrait d'une Lettre de Mgr Théas

En entendant les évêques réclamer une solution urgente et hardie de la question sociale et, dans ce but, demander l'abolition du capitalisme et du prolétariat, certains accusent l'Église de démagogie. L'Église, dit-on, soulève la classe ouvrière contre les classes dirigeantes. Rien n'est plus faux.

L'Église repousse la lutte des classes; elle prêche l'amour et la fraternité.

L'Église n'ignore pas que dans certaines familles bourgeoises il y a des situations de fortune tragiques.

L'Église sait que Marie et Joseph étaient de race royale, mais déchue, et elle a une maternelle compassion pour ceux dont la grandeur passée rend plus douloureuse la misère présente.

L'Église protège et défend les employeurs contre les injustices des employés à qui elle rappelle leurs devoirs: honnêteté, respect, obéissance, travail consciencieux.

L'Église constate avec joie que certains patrons ont le vrai sens social catholique: pleins d'égards pour les ouvriers, ils leur assurent un salaire familial vital et, parfois, une participation aux bénéfices et à la gestion de l'entreprise.

L'Église admire les riches qu'anime l'esprit de pauvreté et qui, devant Dieu, se considèrent comme de simples dispensateurs des biens dont sa Providence les a comblés pour les autres.

L'Église félicite les riches qui, découvrant les exigences de la morale, acceptent tous les sacrifices et les amputations de fortune exigés par un ordre social chrétien.

L'Église n'oublie pas que les œuvres doivent souvent leurs ressources et leur existence à la charité des classes dirigeantes.

Mais peut-être les hommes d'Église n'ont-ils pas eu l'indépendance nécessaire pour rappeler à leurs bienfaiteurs que les

offrandes de la charité ne pouvaient dispenser des devoirs imposés par la justice.

Même quand il a donné dix mille francs pour les séminaires ou les écoles libres, l'industriel reste gravement coupable devant Dieu, si, ne payant pas à ses ouvriers le juste salaire, il a gardé dans sa caisse une somme de cent mille francs.

L'Église est bienveillante pour toutes les classes de la société. Parfois ne l'a-t-elle pas été un peu trop pour la classe possédante où elle trouve les soutiens de ses œuvres? Est-ce que partout on transmet fidèlement les consignes du Pape sur le problème ouvrier? Est-ce que parfois la bourgeoisie et l'aristocratie, quand il s'agit de la question sociale, n'aiment pas mieux les ténèbres que la lumière?

Parce que beaucoup de riches ont eu des oreilles pour ne pas entendre et des yeux pour ne pas voir, l'Église est bien obligée, après les avoir ménagés, de leur parler sans ménagement, mais avec charité.

Les paroles de votre évêque vous offusquent? Vous n'avez donc jamais entendu parler saint Jean Chrysostome et les autres Pères de l'Église contre les abus des riches! Vous n'avez donc jamais lu le sermon de Bossuet sur l'éminente dignité des pauvres! Vous n'avez jamais lu son panégyrique de saint François d'Assise?

Avez-vous au moins parcouru l'Évangile et le Nouveau Testament? Connaissez-vous la malédiction de Jésus: « Malheur à vous, riches! » (*Luc*, vi, 24.) Savez-vous qu'il est impossible à un riche de se sauver s'il ne sait pas allier à ses richesses un véritable esprit de détachement? C'est ce qu'affirme le Christ quand il déclare: « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer au royaume de Dieu. » (*Marc*, x, 25.)

Et quand on voit la misère imméritée de toute une classe sociale, on comprend cette apostrophe adressée aux riches par saint Jacques, inspiré lui-même par l'Esprit-Saint:

« Et maintenant, à vous les riches! Pleurez et poussez des hurlements sur les malheurs qui vous menacent. Votre richesse est pourrie, vos vêtements sont rongés de mites. Votre or et votre argent sont rouillés, et leur rouille rendra témoignage contre vous, et elle dévorera vos chairs comme le feu. Vous avez thésaurisé pour les derniers jours! Voici qu'il crie contre vous, le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont moissonné

vos champs, et les cris de ces moissonneurs sont parvenus aux oreilles du Seigneur des armées. Vous avez vécu sur terre dans la mollesse et les délices; vous avez nourri vos cœurs pour le jour du carnage. » (*Jc.*, v, 1-5.)

L'Église a le devoir de transmettre la parole de Dieu dans son intégrité. Comment les fidèles pourraient-ils l'observer et la mettre en pratique s'ils ne la connaissaient pas? Si l'Église se taisait sur les devoirs qui incombent aux classes dirigeantes, ces dernières seraient en droit, au jour du jugement, d'accuser les évêques et les prêtres d'avoir trahi leur mission en ne prêchant pas la vérité.

Extrait de la Lettre de S. Exc. Mgr Moussaron

archevêque d'Albi, au clergé de son diocèse

Que de fois j'ai répété — et sans doute me faudra-t-il encore continuer pour triompher des préjugés et des égoïsmes qui s'obstinent — que l'hypothèse qui pesait le plus lourdement sur notre vie nationale, ce qui était le plus grand obstacle à la paix intérieure et à la rechristianisation des masses, c'était l'injustice de notre régime économique.

Peut-être quelques-uns de ceux qui ne voulaient pas croire commencent-ils à s'en rendre compte. En tout cas, il n'est pas permis à un catholique, moins encore à un prêtre, d'hésiter sur ce point. Les Papes ont parlé assez souvent et assez fort pour que les sourds eux-mêmes soient impardonnables de n'avoir pas entendu. Avec les Encycliques de Léon XIII, de Pie XI et de Pie XII, avec les messages de Pie XII, rafraîchissez et précisez dans votre esprit la doctrine sociale de l'Église. Diffusez-la autour de vous. Montrez-vous prêts à travailler à la faire passer dans les faits. On n'en soupçonne pas assez les exigences et les hardiesses. Elle aussi elle parle de réformes profondes, de réformes de structure. C'est plus qu'une faute, c'est une erreur d'avoir laissé croire par ignorance ou timidité que l'idéal de justice sociale que trop souvent on nous opposait, c'est dans notre Évangile qu'il prend sa source, et que l'Église continue à en prôner toutes les conséquences légitimes. Au monde nouveau qui veut s'organiser sur des bases plus équitables, allons résolument avec cette doctrine sur les lèvres et dans le cœur. Nous l'aiderons plus que personne à réaliser ses aspirations.

Extrait du communiqué de S. Exc. Mgr Roques

archevêque de Rennes (11 novembre 1944)

... Cette union qui, pour tout esprit averti des besoins de son temps et soucieux de l'avenir de son pays, demeure la pierre de touche de toute œuvre véritablement constructive, ne se réalisera en plénitude que le jour où sera corrigée l'inégalité choquante des conditions humaines par l'introduction d'un peu plus de justice dans le monde. Et voici qu'intervient dans le jeu des forces un facteur essentiel, que je me contente d'indiquer en en soulignant l'importance: le problème social. Posé depuis longtemps devant la conscience des nations, il appelle une solution juste et hardie, qui adoucisse, en des proportions sensibles, le malaise et l'insécurité où vivent tant d'êtres humains, qui sont pourtant, eux aussi, des enfants de Dieu et des rachetés du Christ. Or cette solution, déjà inscrite en lettres de feu dans le message du Christ à l'humanité, l'Église, aujourd'hui comme hier, la propose en toute indépendance aux hommes de bonne volonté, à ceux qui ont compétence et mandat pour conduire, dans le domaine temporel, les peuples vers leur destin.

Faisant écho, après tant d'autres, à l'immortel *Misereor super turbam* du lac de Tibériade, le pape Léon XIII, en 1891, dans la fameuse Encyclique sur la condition des ouvriers (*Rerum novarum*) dénonça avec courage et autorité « l'infortune, la misère imméritée de certaines classes de travailleurs », et, dans le même document, il exposa avec une incomparable maîtrise sur « la propriété et la subsistance de l'homme », quelques principes qui, pour n'avoir pas toujours été pris en considération, n'en demeurent pas moins la source et la charte du catholicisme social. Plus récemment, ils furent rappelés avec non moins de netteté et de force par Pie XI dans *Quadragesimo anno* (1931) et hier encore par Pie XII en différents messages, notamment ceux du 1^{er} juin 1941 et du 1^{er} septembre 1944; en sorte qu'il serait souverainement injuste de soupçonner l'Église de vouloir, par sa doctrine, faire échec à des transformations sociales, voire à des réformes de structure. Elle ne prétend pas, en effet, considérer comme immuable « l'état actuel des choses, comme si elle y voyait l'expression de la volonté divine, ni protéger par principe le riche contre le pauvre. Dès l'origine, elle s'est toujours posée en tutrice du faible opprimé contre la tyrannie des puissants; au cours des âges, elle a toujours appuyé les justes revendications de tous les groupements de travailleurs contre n'importe quelle iniquité ». Comme elle est toujours de

son temps, elle se rend compte aujourd'hui que, « à la suite de ces pénibles années de misères, de restrictions, mais surtout d'incertitudes et d'angoisses, les hommes attendent une amélioration profonde et définitive de leur triste condition d'existence ». Oh! certes, elle se garde d'entretenir « parmi les victimes d'un déplorable régime économique et social » la chimérique illusion d'un règne millénaire d'universelle félicité; elle n'entend pas non plus, en tant que telle, exposer la technique des réformes à entreprendre. Mais elle affirme, entre autres choses capitales, que, « en vertu de la responsabilité collective, doivent être créées des conditions sociales capables de rendre à tous possible et aisée une vie digne de l'homme et du chrétien », que le droit personnel de tous à l'usage des biens terrestres est conforme au plan du Créateur, si souvent faussé par les hommes, que « le devoir et le droit d'organiser le travail appartiennent avant tout à tous ceux qui y sont immédiatement intéressés: employeurs et employés, et qu'enfin le travail, fruit de l'activité de l'homme, doit permettre à celui-ci, non seulement d'assurer, dans des conditions convenables, son existence personnelle et celle de sa famille, mais encore de se créer pour lui-même et pour les siens un domaine de juste liberté en matière économique sans doute, mais aussi en matière politique, culturelle et religieuse ».

Ainsi, à l'heure où s'accomplit, sous la poussée des événements, une évolution économique qui aboutira tôt ou tard à des modifications profondes de l'ordre social existant, dont le pape Pie XI a écrit qu'il était vicié, l'Église, loin de combattre les réformes éventuelles, ne pourra que les encourager, à la condition, toutefois, qu'elles interviennent sans violence et par des voies régulières; que, d'autre part, soient respectées les données et prescriptions du droit naturel et divin concernant la propriété et sauvegardées les exigences imprescriptibles de la justice et du bien commun.

Puisqu'il s'agit, en définitive, de construire un monde plus habitable, d'organiser une société plus fraternelle en la fondant sur plus de justice, la conception sociale chrétienne, suivant les propres termes de Pie XII dans son message du 1^{er} septembre dernier, ne refuse pas d'être engagée dans la mêlée des tendances diverses et de « montrer comment les postulats de la véritable équité et les principes chrétiens peuvent s'allier, en une étroite communion génératrice de salut et de bien, pour tous ceux qui savent imposer silence à leurs préjugés ou à leurs passions et prêter l'oreille aux enseignements de la vérité ».

Communiqué de S. Ém. le cardinal Suhard

(Semaine religieuse de Paris, 27 novembre 1944)

On parle beaucoup aujourd'hui, en bien des milieux, de « réformes de structure ». On désigne par là, principalement en matière économique, dans l'organisation des entreprises, mais aussi dans l'organisation de la cité, des réformes profondes qui ne se contenteraient pas d'aménager ce qui est, mais qui viseraient à établir sur des bases nouvelles les rapports des divers éléments concourant à la production: capital, direction, travailleurs. Il s'agirait d'intégrer véritablement les milieux populaires dans la cité en les faisant accéder à des responsabilités nouvelles pour eux.

L'Église n'a peur ni du mot, ni de la chose. Elle a toujours été favorable à tout ce qui permettrait aux humbles, aux travailleurs, l'occasion à une vie pleinement humaine. Elle a la première ouvert des écoles pour les enfants du peuple, elle a combattu l'esclavage sous toutes ses formes. Elle dénonce comme un mal le prolétariat. Le fait que les travailleurs sont privés de propriété personnelle tant sur leur habitation que sur leur travail, le fait qu'ils manquent de la sécurité et de l'initiative nécessaires pour être pleinement hommes, c'est, aux yeux de l'Église, la grande plaie du monde moderne. Les papes Léon XIII, Pie XI, et tout récemment encore notre Saint-Père le pape Pie XII, l'ont enseigné avec force.

Dès lors, comment l'Église ne verrait-elle pas avec faveur ce qui tend à faire disparaître le prolétariat? Et puisqu'il apparaît que le prolétariat est un produit direct du régime capitaliste libéral, comment l'Église pourrait-elle ne pas désirer qu'on apporte à ce régime des réformes de structure?

Ces réformes, nous le savons, posent des problèmes techniques délicats. Nous savons encore que la recherche des solutions techniques doit tenir compte non seulement des situations acquises et des possibilités de l'entreprise, mais aussi des légitimes aspirations des travailleurs: elle doit être orientée par une juste conception de la nature, de la destinée et de la dignité de la personne humaine. C'est dire la part importante que les chrétiens doivent prendre dans l'élaboration de ces solutions.

Nous n'hésitons pas à le déclarer: la recherche et la mise en application des réformes de structure capables de réaliser la déprolétarianisation des masses populaires est un devoir grave de l'heure actuelle. Nous y encourageons vivement tous ceux des catholiques qui ont en ces matières quelque compétence: spé-

cialement nos chers fils formés par les Mouvements d'Action catholique ouvrière ou bourgeoise, et ceux qui militent dans les organisations syndicales chrétiennes ouvrières et patronales. Qu'ils n'hésitent pas à voir large. Qu'ils se fassent aider en cas de besoin par les conseils de théologiens compétents. Mais qu'ils sachent que sur eux repose la responsabilité de découvrir et de promouvoir les réformes nécessaires. Leur récompense sera de travailler ainsi d'une manière efficace au bien de la France, à l'union de ses fils, et, qui plus est, au bien des âmes.

Extrait de la Déclaration de l'Épiscopat français

Avec tous les Papes, condamnons le scandale de la condition prolétarienne, c'est-à-dire cet état d'insécurité, de dépendance économique et souvent de misère qui prive de nombreux travailleurs de toute vie vraiment humaine. Avec les Papes, condamnons dans le régime capitaliste le primat de l'argent selon le système qui fait passer la recherche du profit et le rendement avant le souci de la personne humaine des ouvriers; l'entreprise est devenue trop souvent une exploitation aux fins d'intérêts privés alors qu'elle doit être au service de la communauté. Avec les Papes, condamnons le désordre d'une société où « nous voyons d'une part les puissances financières dominer toute l'économie privée et publique, souvent même l'activité civique, et, d'autre part, une foule innombrable de ceux qui, faute de sentir directement ou indirectement en sûreté leur propre vie, se désintéressent des véritables et hautes valeurs spirituelles et se ferment aux aspirations vers une liberté digne de ce nom » (Pie XII dans un message en 1944).

Avec tous les Papes, condamnons tout ce qui, dans le régime économique moderne, tend à opposer les unes aux autres les classes qui, au côté d'intérêts distincts ou divergents, sont cependant unies entre elles par des intérêts communs essentiels et doivent s'entendre pour le bien commun de la profession... C'est pourquoi nous demandons: 1° l'accession progressive de chaque ouvrier à la propriété privée par une politique de juste salaire et l'établissement de conditions de vie qui lui permettront de développer sa personnalité et d'élever une famille dans une habitation digne et saine et correspondant aux besoins; 2° la participation progressive des ouvriers à l'organisation du travail, d'une entreprise, d'une profession et de la cité.

L'ouvrier veut se sentir vraiment chez lui dans une entreprise pour un travail plus humain où il aura pu engager sa

responsabilité d'homme et mettre de bon gré avec courage, attention et conscience toute son activité. Pour réaliser ces progrès sociaux, des réformes de structure sont nécessaires. Nous sommes prêts à les accueillir. Mais pour qu'elles soient plus efficaces il importe que l'unité du commandement et que l'autorité du chef de l'entreprise, fondée sur la compétence et la moralité, soient pleinement reconnues, qu'il ne soit pas porté atteinte aux droits légitimement acquis, qu'il soit tenu compte, avec prudence, des capacités de l'économie nationale et que tout esprit de violence soit écarté. Pour la création de cet ordre social meilleur, demandons aux catholiques d'être prêts à collaborer avec tous les hommes de bonne volonté qui, quelle que soit leur croyance, le désirent comme nous.

Dépassant notre plan, les réformes matérielles apporteront à l'œuvre commune avec notre foi en Jésus-Christ, le climat moral nécessaire à leur réalisation pacifique et durable, celui que crée notre doctrine de justice et de charité sociales. Nous vous appelons, nos très chers frères, à travailler de toutes vos forces à la restauration de la patrie, avec un confiant espoir en son avenir. Cet espoir, nous le fondons sur la grâce du Christ, sur la protection maternelle de la Vierge Marie et sur les promesses d'espérance qu'adressait à notre pays, dès les débuts des épreuves, l'auguste Pontife qui n'a cessé de faire entendre au-dessus de la mêlée sanglante des peuples, la voix du droit, de la vérité et de l'amour.

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

178. *Rolary et Maçonnerie* E. S. P.
 179. *L'Indissolubilité du mariage.*
 R. P. E. Jombart, S. J.
 180. *Le Tourisme source de richesse.*
 Eugène L'Heureux
 181. *La Vaccination antituberculeuse.*
 Dr J.-C. Bourgoïn
 182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche.*
 Joseph Risi
 183-184. *La Paroisse au Canada français.*
 R. P. Adélar Dugré, S. J.
 185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catho-
 lique.*
 Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpe, S. J.
 186. *L'Industrie chimique et la Canada.*
 R. P. Pierre Fontanel, S. J.
 187. *Le Travail des jeunes filles.*
 Mme W. Raymond
 188. *Les Communautés religieuses et la Cité.*
 Juge C.-E. Dorion
 189. *Les Œuvres dans la Cité.*
 R. P. Bonhomme, O. M. I.
 190. *Le Syndicalisme catholique canadien.* E. S. P.
 191. *La Semaine sociale de Chicoutimi.*
 Wilfrid Guérin
 192. *L'Eglise et la question syndicale.*
 PP. Arendt et Muller, S. J.
 193. *Nos Orphelinats* Sœur Allaire, etc.
 194-195. *Encyclique sur l'éducation de la jeunesse.*
 S. S. Pie XI
 196. *L'Enseignement religieux* S. G. Mgr Ross
 197. *La Semaine du dimanche* XXX
 199. *La Préférence aux Syndicats catholiques.* XXX
 200. *Pour le bon journal.*
 Abbé A. Robert et O. Héroux
 201. *Le Sens catholique.*
 E. Mercier et G. Ladouceur
 204-205. *Instruction ou Education.* Esdras Minville
 206. *En Russie soviétique.* E. S. P.
 207-208. *Manuel antibolchevique.* E. S. P.
 209. *La Participation des laïques à l'apostolat.*
 Antonio Perrault
 210-211. *L'Encyclique « Quadragesime anno ».*
 S. S. Pie XI
 212. *Le Mariage chrétien.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
 214-215. *L'Etat et le mariage* Juge C.-E. Dorion
 216. *L'Actioité sociale des prêtres de Belgique.*
 R. P. Albert Muller, S. J.
 217-218. *Cahier anticommuniste.* E. S. P.
 219. *Pour la colonisation.* E. S. P.
 220. *Le Rêve communiste.*
 R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.
 221. *Pour la Paix.* E. S. P.
 225. *La Profession agricole.*
 Abbé Georges-M. Bilodeau
 226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité.*
 R. P. Bournival, S. J.
 227. *Le Retour de la mère au foyer.*
 Rde Sr Gérin-Lajoie
 228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma.*
 E. S. P.
 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada.*
 E. S. P.
 237. *L'Agriculture, base économique d'une nation.*
 Abbé Edouard Beaudoin
 238. *L'Œuvre de la Colonisation.* Esdras Minville
 241. *L'Encyclique « Quadragesime anno ».*
 Abbé Philippe Perrier
 251-252. *Journées anticommunistes — I.* E. S. P.
 253. *Journées anticommunistes — II.* E. S. P.
 254-255. *La Menace communiste au Canada.*
 R. P. Archambault, S. J.
 257. *Le Chômage de la jeunesse* E. S. P.
 258-259. *Déclaration — Thèses — Statuts.*
 Ligue de la Classocratie
 262. *Le Komintern.* Entente Internationale
 263. *L'Encyclique « Immortale Dei ».*
 S. S. Léon XIII
 264. *Allocations familiales* Claire Hoffner
 265. *Les Relations avec Moscou* E. S. P.
 266. *La Crise libératrice.* R. P. Albert Muller, S. J.
 267. *Le Syndicalisme catholique au Canada.*
 R. P. Archambault, S. J.
 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*
 En collaboration
 272. *Comment établir l'organisation corporative au
 Canada* Esdras Minville
 273. *L'Orientalion professionnelle.*
 Abbé Irénée Lussier
 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le commu-
 nisme* E. S. P.
 276. *Les Exercices spirituels.*
 R. P. Archambault, S. J.
 277. *Petit Catéchisme anticommuniste.*
 P. Richard Arès, S. J.
 278. *La Vérité sur l'Espagne.*
 Cardinal Isidro Goma Tomas
 279. *L'Action catholique spécialisée.*
 R. P. Adrien Malo, O. F. M.
 280-281. *Encycliques « Divini Redemptoris » et
 « Mit brennender Sorge ».* S. S. Pie XI
 282. *La Formation sociale dans nos collèges clas-
 siques.* Abbé Damien Robert
 283. *Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne.*
 Secrétariat des C. M.
 284. *La Coopération économique*
 Abbé L. Beaugregard et Jean-B. Cloutier
 285. *Le Syndicalisme national catholique.* E. S. P.
 286. *La Malfaisance du capitalisme actuel.*
 Abbé Georges Côté
 287. *L'Action catholique au Canada*
 R. P. Archambault, S. J.
 288. *Le Problème rural* Nos Evêques
 289-290. *Catéchisme de l'organisation corporative.*
 P. Richard Arès, S. J.
 291. *Encyclique « Libertas præstantissimum ».*
 S. S. Léon XIII
 292. *Jeunesse et politique* Jean Filion
 293. *Pour que vive notre français.*
 P. Gabriel La Rue, S. J.
 294. *L'Action catholique et les religieuses.*
 R. P. Archambault, S. J.
 295. *Petit Catéchisme d'éducation syndicale.*
 P. Richard Arès, S. J.
 296. *L'Industrie dans l'économie du Canada fran-
 çais.* Olivar Asselin
 297. *Pour un ordre nouveau.*
 Mgr Desranleau et le Cardinal Villeneuve

PUBLICATIONS DE L'E S P.

(Suite)

298. *Mentalité communiste*. Mgr J. T. McNicholas
 299. *Lettre pastorale collective sur la tempérance*. Nos Evêques
 300. *La Nationalisation des entreprises*. Mgr Wilfrid Lebon
 303. *Une enquête sur le communisme à Québec*. Edouard Laurent
 304. *Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire*. François-Xavier Boudreau
 305. *L'Eglise et les grands problèmes de l'heure présente*. S. Exc. Mgr Carton de Wiart
 306. *La Corporation professionnelle*. Maxim. Caron
 307. *La Législation anticommuniste dans le monde*. E. S. P.
 308. *La Paix*. S. S. Pie XII
 309. *L'Espagne au sortir de la guerre*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
 310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus »*. S. S. Pie XII
 311. *Tempérance*. Dr Jean-Charles Miller
 312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative*. F.-A. Angers, L.-M. Gouin, E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.
 313. *La Canalisation du Saint-Laurent*. Paul-Henri Guimont
 314. *Notre relèvement économique*. R. P. Archambault, S. J.
 315. *L'Eglise et l'ordre social*. Episcopat américain
 316. *Notre dimanche chrétien*. S. Exc. Mgr Anastase Forget
 317. *Le Samaritanisme moderne ou Service social*. R. P. Emile Bouvier, S. J.
 318. *Radicalisme moderne*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
 319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique*. R. P. Archambault, S. J.
 321. *Le Racisme*. R. P. Arthur Caron, O. M. I.
 322. *Les Jésuites*. Jean Guiraud
 323. *L'Education nationale*. Abbé P.-Em. Gosselin
 324. *Les Religieux et l'Action catholique*. R. P. Archambault, S. J.
 325. *La Reconstruction de la France*. E. S. P.
 326. *La Communion des saints*. (Allocutions et lettres — I). S. S. Pie XII
 327. *La Situation démographique de la France*. Georges Pernot
 328. *La Restauration sociale*. Nos Evêques
 329. *L'Ordre d'une paix juste*. (Allocutions et lettres — II). S. S. Pie XII
 330. *Causeries sur les encycliques*. E. S. P.
 331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII*. R. P. Archambault, S. J.
 332. *Par delà les guerres*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
 333. *La Restauration de la famille française*. E. S. P.
 334. *La Société contemporaine*. Abbé A. Roux
 335. *L'Ordre nouveau*. (Allocutions et lettres — III). S. S. Pie XII
 336. *L'Action catholique et la politique*. Léo Pelland, C. R.
 337. *La Franc-Maçonnerie*. S. S. Léon XIII
 338. *Charte du Travail*. E. S. P.
 339. *L'Assistance à l'Enfant sans Soutien (Trois-Rivières)*. Abbé Charles-Edouard Bourgeois
 341. *Providences diotnes*. (Allocutions et lettres — IV). S. S. Pie XII
 342. *Le Travail féminin et la guerre*. E. S. P.
 343. *Qu'est-ce qu'un catholique pratiquant ?* S. Exc. Mgr Courchesne
 344. *Jubilé épiscopal*. (Allocutions et lettres — V). S. S. Pie XII
 345. *Le Droit de Suffrage*. Georges Pelletier
 346. *L'Expérience communiste sociale en Russie*. B. S.
 347. *L'Organisation corporative au service de la démocratie*. Maximilien Caron
 348. *Les Bienfaits du mariage*. (Allocutions et lettres — VI). S. S. Pie XII
 349. *Les Associations neutres*. Mgr Desranleau
 350. *Petit Guide moral du législateur*. P. Richard Arès, S. J., J. O. C.
 351. *La Problème des jeunes qui ne fréquentent plus l'école*. R. P. Archambault, S. J.
 352. *Le plus grand péril*. R. P. Archambault, S. J.
 353. *Ce Secrétariat permanent d'Education*. R. F. Léopold, C. S. C., M. A.
 354. *Message de Noël 1942*. (Allocutions et lettres — VII). S. S. Pie XII
 355. *L'Organisation corporative portugaise*. Oliveira Salazar
 356. *Les Sources de l'Action catholique*. R. P. Archambault, S. J.
 357. *Le Rôle du gérant municipal*. G.-E. Marquis
 358. *L'Espagne*. J.-M. Leduc, N. P., A. Rioux
 359. *Soucis de l'Eglise*. (Allocutions et lettres — VIII). S. S. Pie XII
 360-361. *Pour un Ordre meilleur*. R. P. Archambault, S. J.
 362. *Les Allocutions familiales au Canada*. Mlle D. H. Stepler
 363. *Message au monde entier*. (Allocutions et lettres — IX). S. S. Pie XII
 364. *Qui réorganisera l'Europe ?* Théodore Aubert
 365. *L'Eglise et le nationalisme*. P. Richard Arès, S. J.
 366. *Tout un peuple se dresse...*. E. S. P.
 367. *Catéchisme du Cioisme — I*. R. P. Bonaventure Pélouquin, O. F. M.
 368. *Écoles « nationales »*. R. P. L. C. de Léry, S. J.
 369. *L'Aide à la Colonisation*. En collaboration
 370. *Le Droit, soutien de l'ordre international*. Antonio Perrault
 371. *Pour restaurer la famille*. R. P. Archambault, S. J.
 372. *Contre la prostitution*. E. S. P.
 373-374. *Semaine nottonale de la Famille*. E. S. P.
 375. *La Démocratie*. (Allocutions et lettres — X). S. S. Pie XII
 376. *Catéchisme du Cioisme — II* (Devoirs de l'électeur). R. P. Bonaventure Pélouquin, O. F. M.
 377. *La Libération de la classe ouvrière*. E. S. P.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.

